

11 _ 2025

ÉTUDE

L'écologie du quotidien

Ou comment les personnes vulnérables sont écolos sans le dire

_Benoît Calatayud
_Bruno Morel
_Lucile Schmid

 **La Fabrique
Ecologique**
FONDATION PLURALISTE DE L'ÉCOLOGIE

 **EMMAÛS
NE PAS SUBIR
TOUJOURS AGIR**
EMMAÛS
FRANCE


Fondation
**Jean Jaurès
ÉDITIONS**

Benoît Calatayud est codirecteur de l'Observatoire de la transition énergétique et sociale de la Fondation Jean-Jaurès.

Bruno Morel est président d'Emmaüs France.

Lucile Schmid est présidente de La Fabrique écologique, administratrice de l'État missionnée chez Emmaüs France sur la transition écologique et solidaire.

Crédit photos : Soleil d'encre.

Synthèse

Acteur social majeur, fort d'une implantation territoriale unique et d'un réseau de plus de 38 000 personnes en France, fondé dès l'origine sur des activités de récupération, de tri, de réparation et de mise en vente d'objets de « seconde main », Emmaüs est une organisation qui, depuis soixante-dix ans, fait de l'écologie sans le savoir.

Le mouvement a initié, en 2024 et 2025, un cycle de conventions citoyennes dédiées à l'écologie. La Fondation Jean-Jaurès et La Fabrique écologique se sont associées à cette démarche, conscientes de l'opportunité rare qu'elle représentait : observer comment les enjeux écologiques sont perçus, débattus et pratiqués par des publics variés, incluant des personnes en situation de grande précarité, et en tirer des enseignements pour mieux traiter des enjeux écologiques à l'échelle de la société dans son ensemble. Ces conventions, tenues aux Ateliers du Bocage dans les Deux-Sèvres, à Saint Didier-au-Mont-d'or près de Lyon et à Paris, ont fonctionné comme de véritables laboratoires démocratiques. Elles ont révélé une « écologie au plus proche de la réalité », ancrée dans le quotidien, les contraintes matérielles et les aspirations à la dignité.

L'émergence d'une écologie « qui ne dit pas son nom » : la pratique avant le verbe

Il existe une écologie active, qui ne se nomme pas comme telle. Elle est pragmatique, issue du cœur de métier d'Emmaüs : la lutte contre le gaspillage, pour le réemploi, la réparation et la valorisation de ce que la société de consommation rejette. S'y ajoute la montée en puissance de l'agroécologie à travers un réseau de fermes solidaires et d'insertion, la pratique du maraîchage et d'autres activités, comme le développement de semences paysannes, ou la création de

matériaux de construction écologiques comme les briques naturelles et réutilisables.

Cette approche déculpabilise l'écologie. Elle n'est jamais « punitive », mais associée à une énergie positive et à des valeurs fondamentales partagées avec le projet d'Emmaüs : la solidarité, le partage, la dignité, l'aide, le beau et l'espoir.

Une écologie solidaire fondée non sur la morale, mais sur les réalités vécues et les capacités d'adaptation

Pas d'écologie sans solidarités préalables. Il ne s'agit plus d'ajouter des compensations sociales à des dispositifs écologiques, mais de mettre en œuvre des processus qui incluent d'emblée le social et l'écologique.

À la communauté d'Emmaüs Pamiers dans l'Ariège, une convention annuelle permet de fournir 5 tonnes de légumes bio aux Restos du cœur à un tarif solidaire. Lorsque le maraîchage bio alimente des dispositifs solidaires, les conséquences sont positives en termes sociaux (accès à une alimentation de qualité, meilleure santé) et écologiques (préservation de la biodiversité, réduction de l'empreinte carbone).

De la pratique au projet : la nécessité d'un cadre

Le cadre matériel et immobilier

« C'est quoi un écogeste dans une passoire thermique ? » De nombreuses communautés vivent dans

un « monde très minéral », où l'introduction d'un potager est un défi, sans même parler de relation à la nature.

Le cadre économique et financier

Les initiatives de mobilité solidaire sont structurellement déficitaires. Le pôle mobilités d'Emmaüs Ruffec, par exemple, est déficitaire à 80 % et n'est à l'équilibre que grâce à un soutien public, soumis aux aléas politiques. Le manque de soutien des collectivités locales est un frein majeur au développement des projets.

Le cadre organisationnel et humain

Pour que les écogestes (tri, économies d'eau, etc.) soient efficaces, ils doivent s'inscrire dans un processus collectif et non une logique de culpabilisation individuelle. Les conventions ont fait émerger l'idée d'une « responsabilité croisée » entre l'organisation et les individus.

Les partenariats

Mieux travailler et s'associer avec des acteurs locaux engagés sur les enjeux écologiques (agriculture bio, construction et architecture durable, associations de vélo).

Construire des récits

Construire un « récit écologique et solidaire » constitue un enjeu stratégique. Mais agir n'est pas nommer. Trier, réemployer et recycler n'était pas qualifié de démarche écologique lorsque Emmaüs a été créé au

milieu du xx^e siècle. L'urgence n'est-elle pas l'accueil, de donner un toit, à manger, l'accès au médecin, aux cours de langues, à un emploi, à des papiers ? L'écologie est entrée dans le quotidien, mais elle reste encore aujourd'hui moins prioritaire que les enjeux de solidarité. Il s'agit de construire un récit solidaire et écologique. Pas d'écologie sans justice sociale.

La dynamique en cours se nourrit des adhésions au mouvement de nouvelles structures qui portent notamment des activités agricoles. Elle est aussi alimentée par une prise de conscience plus générale autour de la nécessité de changer les fonctionnements de l'économie circulaire face aux urgences climatiques. Comment les vélos cargos peuvent-ils remplacer les camions diesel ? Que faire face aux débordements de la *fast fashion* ?

Une écologie vue comme un contre-pouvoir

C'est vers une écologie alternative que se situent les aspirations. Cela correspond à la culture historique de l'organisation, à ses engagements sociaux et migratoires, mais aussi à une tendance plus générale des associations engagées sur l'écologie. C'est une alerte sur la perte de légitimité accélérée des institutions en matière d'ambition écologique.

« Backlash écologique », vraiment ?

Ces observations relativisent le discours sur le « *backlash* écologique¹ », cette idée selon laquelle les classes populaires seraient par nature hostiles à la transition.

1. L'expression renvoie à l'idée d'une remise en cause des politiques environnementales pour différentes raisons : rythme des réformes, irréalisme et surtout absence de prise en compte des conséquences sociales, particulièrement en ce qui concerne les classes populaires. Le « *backlash* écologique » a été invoqué à propos de la remise en cause des contraintes sur l'artificialisation des sols, la rénovation thermique des logements ou l'interdiction de certains véhicules dans les métropoles.

Lorsque les actions écologiques sont porteuses de sens, apportent un bénéfice tangible (économies, qualité de vie, lien social...) et sont menées dans le respect, et non dans la culpabilisation, l'adhésion est forte. L'enjeu n'est pas de convaincre de la nécessité de l'écologie, mais de créer les conditions de sa mise en pratique.

Cette écologie du quotidien, telle qu'elle se vit au sein du mouvement, préfigure un modèle de société autrement plus sobre, nécessaire pour répondre aux urgences climatiques et de biodiversité là où les politiques menées par les pouvoirs publics manquent cruellement d'ambition et de dispositifs opérationnels.

Comme l'affirme Cédric Herrou, co-responsable d'Emmaüs Roya : « L'écologie ne s'achète pas, elle se vit. » En cela, l'écologie du quotidien qu'on observe chez Emmaüs préfigure un nouveau modèle de société, sobre et solidaire, sobre car solidaire.

Pistes d'action

- Mettre en place des « tournées de la sobriété solidaire » (TSS), en organisant chaque année, sur le modèle des Journées du patrimoine, une visite des communautés Emmaüs pour une découverte concrète des dérives de la société de consommation.
- Questionner systématiquement les affirmations de « *backlash* écologique », en documentant les possibilités concrètes offertes aux citoyens (mobilité, alimentation, logement) qui souhaitent modifier leurs comportements, particulièrement en ce qui concerne les personnes les plus vulnérables.
- Généraliser la délibération citoyenne comme outil de pilotage de la transition.
- Soutenir les laboratoires d'une écologie du quotidien, en mettant là encore l'accent sur des sujets concrets (mobilité, alimentation, santé, logement, emploi...).
- Articuler systématiquement investissements sociaux et écologiques, et pour cela penser en amont un rapprochement des politiques publiques sociales et écologiques, à l'ensemble des échelles, du local à l'Europe.



Introduction

Acteur social majeur, fort d'une implantation territoriale unique et d'un réseau de plus de 38 000 personnes en France, le mouvement Emmaüs a initié, en 2024 et 2025, un cycle de conventions citoyennes internes dédiées à l'écologie. Avec son activité historique de récupération, de tri, de réparation et de mise en vente d'objets de « seconde main », Emmaüs a parfois été décrit comme une organisation qui, depuis soixante-dix ans, fait de l'écologie sans le savoir. Pouvait-on mettre des mots sur ces pratiques et dessiner les contours d'une écologie réellement solidaire ? La Fondation Jean-Jaurès et La Fabrique écologique se sont associées à cette démarche, conscientes de l'opportunité rare qu'elle représentait : observer comment les enjeux écologiques sont perçus, débattus et pratiqués par des publics variés, incluant des personnes en situation de grande précarité.

C'était à la fois la finalité de l'exercice – mettre un coup de projecteur sur les pratiques écologiques, qu'il s'agisse des activités de tri, de réemploi et de recyclage, ou des activités d'agroécologie au sein d'Emmaüs – et la méthode elle-même, « le moment

démocratique », qui étaient importants. Il s'agissait d'amener des acteurs sociaux engagés, au contact quotidien de publics précaires, à mettre des mots, à se saisir de l'enjeu écologique et à formaliser leurs pratiques.

Ces conventions – tenues notamment aux Ateliers du Bocage au Pin, dans les Deux-Sèvres, le 2 octobre 2024, à Saint Didier-au-Mont-d'or, près de Lyon, le 19 février 2025, et à Paris, le 6 mai 2025 – ont fonctionné comme de véritables laboratoires démocratiques. Loin de produire un catalogue de recommandations descendantes, elles ont permis de révéler une « écologie au plus proche de la réalité », ancrée dans le quotidien, les contraintes matérielles et les aspirations à la dignité.

Cette étude vise à synthétiser les principaux enseignements de cet exercice et à en tirer des pistes de réflexion. Celles-ci dépassent volontairement le cadre d'Emmaüs. Elles portent plus généralement sur les modalités de l'émergence et de la reconnaissance d'une écologie du quotidien.

Le processus des conventions citoyennes chez Emmaüs France¹

Les conventions d'Emmaüs France ont été centrées sur les liens entre les actions de solidarité qui définissent l'identité du mouvement et les pratiques écologiques qui y prennent une place grandissante. Elles se sont déroulées sur une journée. Baptisées « conventions citoyennes », en référence à la Convention citoyenne sur le climat de 2019-2020, ces réunions ont rassemblé chacune entre 50 et 70 personnes, sur la base du volontariat, tous statuts confondus : compagnes et compagnons accueillis chez Emmaüs, salariés en insertion professionnelle, salariés et bénévoles du mouvement. Des personnalités extérieures², ayant une compétence et un engagement de longue date sur l'écologie, ont été associées à l'exercice sous forme d'un comité de préfiguration puis de pilotage, pour garantir l'accès des participants aux connaissances, et faire le lien entre les réflexions internes et le débat public.

L'exercice se situait dans la ligne du projet stratégique d'Emmaüs France pour 2023-2027, qui prévoit un engagement « Pour une révolution écologique et solidaire » et insiste sur l'obligation de le décliner de manière opérationnelle, en actions de terrain, et en développant l'interpellation des pouvoirs publics et de la société. De longue date, les préoccupations écologiques ont été présentes chez Emmaüs en France, à l'échelle européenne (Emmaüs Europe a été notamment actif sur les enjeux sociaux du Pacte vert – *Green Deal*) et internationale (Emmaüs international est présent en Asie, en Amérique latine, en Afrique). Les conventions devaient analyser la manière de rendre ces pratiques écologiques plus

visibles, mesurer les obstacles à leur développement et être un point d'appui pour prendre place dans un débat public souvent éloigné des réalités sociales.

La présentation caricaturale d'une écologie qui serait éloignée des réalités sociales et « punitive » à l'égard des personnes en situation de fragilité économique (« fin du monde et fin du mois ») a guidé le choix d'Emmaüs France d'organiser des conventions situées dans les territoires. Donner la parole à des personnes qui y ont rarement accès, se fonder sur la réalité des pratiques, était essentiel pour mesurer les liens concrets entre pratiques solidaires et écologie. Quelles pouvaient être les contradictions et les obstacles au renforcement de ces liens ? Que pouvaient apporter des pratiques écologiques à des personnes précaires ? Quel partage des responsabilités entre Emmaüs comme organisation et ceux qui y travaillent ou y sont accueillis dans cette « révolution écologique » ? Quels étaient les sujets qui suscitaient le plus d'intérêt (mobilités, alimentation, verdissement de l'activité) ? Au-delà des aspirations générales, les situations étaient-elles très différentes d'un territoire et d'une structure à l'autre ? Comment chacun pouvait-il trouver sa place dans cette démarche ?

Pour organiser cet exercice démocratique, il fallait privilégier la parole des participants et partir de ce qui constitue leur quotidien : accueil inconditionnel des personnes (hébergement, alimentation, accès aux droits), savoir-faire en matière de tri, réemploi et recyclage qui sont l'ADN du mouvement, lutte contre l'exclusion, réinsertion des personnes. Alors que la politique migratoire se durcit³, Emmaüs est

1. Emmaüs France est la fédération des 300 structures Emmaüs en France. Elle a pour mission l'accompagnement des structures dans leurs projets, l'animation du réseau, la représentation et le plaidoyer.
2. Luc Abbadie écologue, Sébastien Delpont et Thibault Peraillon, cofondateurs de Ressorts, Jean-Jacques Fresko, cofondateur de l'agence Nature, Catherine Larrère, philosophe, Max Lepelletier de l'association des Shifters, Laurine Omnes, doctorante en philosophie.
3. Le Conseil constitutionnel a censuré 32 de ses articles, durcit les conditions de demande d'asile et favorise les mesures d'éloignement des étrangers. En janvier 2025, une circulaire du ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau a durci fortement les conditions de régularisation des étrangers sans papiers.

notamment en première ligne sur l'accueil des exilés et la possibilité de leur donner une perspective de vie en France. Tenir compte de la culture du mouvement – un fonctionnement très décentralisé, l'autonomie financière dans les communautés, un foisonnement d'expérimentations – était aussi un prérequis.

Après plusieurs mois d'enquête et d'entretiens au sein de différentes structures d'Emmaüs en France (à Bordeaux, à Lyon, à Angers, à Strasbourg et ailleurs en Alsace, dans la région de Montpellier, en Île-de-France...), le choix a été fait de mettre l'accent lors des conventions sur quatre thématiques : l'activité, en incluant l'ensemble des pratiques de tri, de réemploi et de recyclage et les activités d'agroécologie (a), le cadre de vie (b), la relation à la nature, l'agriculture et l'alimentation (c) et les écogestes (d). Ces thématiques ont été déclinées dans des ateliers encadrés par un expert et une personne du siège d'Emmaüs France, la journée était animée par une personne

extérieure. Les participants ont assisté successivement aux quatre ateliers pour avoir une vision transversale. Ceux-ci ont été précédés d'un échange général sur les différentes manières d'associer davantage les pratiques de solidarité chez Emmaüs et les enjeux écologiques. À cet échange général a été associé un moment de partage de connaissances sur l'état des dérèglements climatiques et l'extinction de la biodiversité, et sur les principaux débats en cours (rôle des institutions, échelles territoriales, situation des grands secteurs économiques, enjeux européens et internationaux).

Lors de la dernière convention à Paris, un accent particulier a été mis sur les relations du mouvement avec des acteurs extérieurs (institutions, autres associations, publics réticents aux enjeux écologiques) pour discuter des grands axes d'une interpellation sur ces sujets.



L'émergence d'une écologie qui ne se nomme pas comme telle : la pratique avant le verbe

Le premier enseignement de ces conventions est la mise en lumière d'une écologie déjà active, mais qui ne se nomme pas toujours comme telle. Les participants, qu'ils soient compagnons, salariés en insertion, bénévoles ou salariés, font de l'écologie sans utiliser le vocabulaire consacré par le langage institutionnel des politiques publiques.

Cette écologie est avant tout pragmatique, directement issue du cœur de métier d'Emmaüs : la lutte contre le gaspillage, pour le réemploi, la réparation et la valorisation de ce que la société de consommation rejette. S'y ajoute la montée en puissance de l'agroécologie à travers le développement d'un réseau de fermes solidaires et d'insertion, et la pratique du maraîchage dans certaines communautés. La communauté de Fontenay-le-Comte, qui a récupéré 800 vélos en 2024 pour en revendre 550 à bas prix, ne se définit pas d'abord comme un acteur de la mobilité douce, mais comme un « pourvoyeur d'initiatives concrètes ». De même, la volonté de « réparer davantage les vélos, les machines à laver » ou de développer des « potagers dans chaque structure » émerge non pas d'une injonction écologique abstraite, mais d'une culture de l'ingéniosité et de l'autonomie. L'évolution des pratiques pour aller vers une alimentation plus durable dans les communautés est ainsi une manière de faire qui associe une meilleure qualité de vie et la réduction de l'empreinte carbone.

Ce qui est remarquable, c'est que cette approche déculpabilise l'écologie. Dans les mots des participants, elle n'est jamais « punitive », mais associée à une énergie positive et à des valeurs fondamentales partagées avec le projet d'Emmaüs : la solidarité, le partage, la dignité, l'aide, le beau et l'espoir. Tout au long des conventions, les participants n'ont pas hésité à prendre la parole, faire des suggestions, contredire les idées reçues, partager leurs doutes et leurs aspirations. Ces moments ont agi comme un révélateur : en permettant aux participants de mettre leurs propres mots sur leurs actions, les conventions ont contribué à formaliser des pratiques, à renforcer l'estime de soi et à favoriser une appropriation citoyenne des enjeux. L'histoire des mouvements écologistes enseigne déjà que la volonté de porter un projet écologique ne peut « tomber d'en haut ». Dans ce cas précis, on a vu une pensée différente émerger, les mots pour dire l'écologie avaient la force du vécu, loin d'un langage trop technique. Cela n'excluait pas la précision et de véritables cultures professionnelles autour du tri et du réemploi, du maraîchage, de l'élaboration de matériaux de construction écologiques, par exemple.

Cela confirme l'intérêt, sans que cela soit toujours anticipé, que suscitent les questions écologiques auprès de tout un chacun. La Convention citoyenne sur le climat l'avait déjà illustré.

Une écologie solidaire fondée sur les réalités vécues et les capacités d'adaptation

Le choix de partir des pratiques concrètes, du quotidien de l'activité et de la vie en commun des participants a permis de lier les enjeux sociaux et écologiques très directement.

Spontanément, la grande majorité de ceux qui prenaient la parole considérait qu'il était nécessaire d'inverser le raisonnement qui fonde les politiques publiques écologiques. Dans ce monde-là, la réflexion et la mise en œuvre n'intègrent les enjeux sociaux que dans un deuxième temps, en aval, ou même les rattrachent lorsqu'il est trop tard, comme dans le cas de la taxe carbone et du mouvement des « gilets jaunes ». Au contraire, selon eux, la transition écologique pour se faire et être crédible devrait partir des enjeux de solidarités. Pas d'écologie sans solidarités préalables, c'est une question de justice.

Ce point est d'autant plus important que pour être respecté il suppose une nouvelle manière d'organiser les relations entre enjeux écologiques et enjeux sociaux. Il ne s'agit plus d'ajouter des compensations sociales à des dispositifs écologiques, mais de concevoir et de mettre en œuvre en amont des processus qui incluent d'emblée le social et l'écologique. Un exemple parlant est celui de la vente de paniers de légumes issus du maraîchage. Au chantier d'insertion de Terre de Milpa près de Lyon, 20 % des paniers sont vendus au tiers de leur prix à des foyers à faibles ressources financières. À la communauté d'Emmaüs Pamiers dans l'Ariège, une convention annuelle permet de fournir 5 tonnes de légumes bio aux Restos du cœur à un tarif solidaire. Lorsque le maraîchage bio alimente des dispositifs solidaires, les conséquences sont positives en termes sociaux (accès à une alimentation de qualité, meilleure santé) et écologiques (préservation de la biodiversité, réduction de l'empreinte carbone).

Il n'existe pas chez Emmaüs de modèle ou de processus type d'« écologisation ». Tout dépend du lieu lui-même et du territoire, de l'équipe d'animation en place, des personnes accueillies ou qui y travaillent. Parfois, la relation à la nature ou l'agriculture a été valorisée, dans d'autres cas, c'est la préoccupation d'une alimentation saine, ailleurs encore, la rénovation des bâtiments, l'utilisation de matériaux plus durables. Le fait que les personnes accueillies viennent de régions du monde très variées (Afrique, Asie, Europe de l'Est, Maghreb...), qu'elles soient accueillies pour des durées variables, renforce cette obligation d'être adaptable et ingénieux lorsqu'il s'agit de faire adhérer. Cela offre aussi la possibilité d'appuyer les projets en donnant une place à des savoir-faire différents, en se référant aux cultures d'origine.

Les discussions sur la relation à la nature ont aussi permis de bousculer certaines idées reçues. Si l'alimentation, la possibilité d'avoir des jardins nourriciers étaient une vraie préoccupation, la nature a aussi été évoquée comme un lieu d'apaisement et de retour à une forme de bien-être. La nature non pas comme un lieu de production, mais comme une manière de retrouver un équilibre intérieur.

En partant du quotidien des lieux d'accueil, des interrogations plus générales sur le projet de société émergent aussi. Comment faire évoluer des modes de consommation qui ont des conséquences très concrètes dans l'organisation de l'activité au sein du mouvement ? Par exemple, la dégradation des pièces de textile reçues rend nettement plus difficile le tri, le réemploi et le recyclage, et crée des frustrations chez les personnes qui s'en occupent. « Emmaüs n'est pas une poubelle » : cette déclaration est revenue régulièrement chez les participants des conventions, résonnant avec les débats sur les dérives de la société de consommation et la *fast fashion*.

De la pratique au projet : la nécessité d'un cadre

Le troisième enseignement est une leçon de modestie : la volonté ne suffit pas. Pour que les pratiques écologiques se déploient, un cadre matériel, organisationnel et financier est indispensable. Les participants aux conventions, bien que très motivés, ont souligné les nombreux freins qui entravent leurs actions.

Le cadre matériel et immobilier d'abord. L'interpellation la plus forte de ces conventions est sans doute celle-ci : « C'est quoi un écogeste dans une passoire thermique ? ». Il est difficile, voire absurde, de demander des efforts sur la consommation d'énergie quand les bâtiments eux-mêmes sont mal isolés et inadaptés. De nombreuses communautés vivent dans un « monde très minéral », où la simple introduction d'un potager est un défi, sans même parler de relation à la nature. La rénovation des bâtiments est donc une condition sine qua non de la transition écologique, alliant bénéfices sociaux (qualité de vie, confort) et écologiques (économies d'énergie). Elle devrait s'accompagner d'une réflexion sur la place de la nature et de l'agriculture pour accélérer l'évolution vers des modes d'alimentation plus sains.

Le cadre économique et financier, ensuite. Les initiatives de mobilité solidaire, bien que répondant à un réel besoin, sont structurellement déficitaires. Le pôle mobilités d'Emmaüs Ruffec, par exemple, est déficitaire à 80 % et n'est à l'équilibre que grâce à un soutien public, soumis aux aléas politiques. Le manque de soutien des collectivités locales est un constat récurrent et un frein majeur au développement des projets. L'action écologique a un coût que

les structures sociales ne peuvent – *a priori* – assumer seules. Une réforme des politiques publiques pour mieux prendre en compte cette écologie du quotidien semble indispensable.

Le cadre organisationnel et humain, en outre. Pour que les écogestes (tri, économie d'eau, etc.) soient efficaces, ils doivent s'inscrire dans un processus collectif et non dans une logique de culpabilisation individuelle ou d'écologie punitive. Les conventions ont fait émerger l'idée d'une « responsabilité croisée » entre l'organisation et les individus. Des solutions concrètes ont été proposées, comme le partage des informations sur les factures ou la création de « cagnottes » collectives pour réinvestir les économies réalisées. De même, l'usage de nouveaux outils comme les vélos-cargos ne s'improvise pas et requiert un plan global incluant la formation et la conduite du changement pour dépasser la simple peur de la nouveauté.

Les partenariats, enfin. Mieux travailler et s'associer avec des acteurs locaux engagés sur les enjeux écologiques (agriculture bio, construction et architecture durable, associations de vélo), se faire aider par les collectivités locales ou des fondations d'intérêt général apparaît indispensable. C'est vrai pour l'agroécologie, la construction durable, l'évolution des modes de transport. Le débat a été plus loin. Aujourd'hui, Emmaüs récupère des invendus de groupes de distribution. Cela participe de l'économie circulaire en limitant le gaspillage. Pourrait-on travailler avec ces entreprises pour engager des réflexions sur l'évolution de leur modèle économique ?

Construire des récits

Les conventions ont été l'occasion d'aborder les dérives de plus en plus visibles de la société de consommation. Les communautés font, en effet, face à un afflux récent et massif de vêtements issus de la *fast fashion*, de très mauvaise qualité¹ (mettre une référence à Shein peut-être ?). Adapter l'activité, trouver des solutions en urgence est devenu une charge quotidienne. Le mouvement est un témoin privilégié des désastres environnementaux et humains du modèle économique actuel, alors qu'il s'efforce de promouvoir un modèle alternatif de sobriété. Comment faire ? Comment concilier le court et le moyen terme, le réemploi de produits qui seraient sinon enfouis et incinérés et l'évolution vers un modèle de société où la production de neuf n'est plus une norme ?

Face à ces constats, les participants ont exprimé un besoin : celui d'interagir davantage avec l'extérieur proche. Le mouvement, parfois perçu comme « auto-centré », gagnerait à mieux communiquer sur la richesse de ses expérimentations. L'interaction avec les élus locaux, le secteur privé, les autres associations et le grand public est essentielle pour se nourrir réciproquement. Plus d'écologie, c'est plus de liens avec le monde environnant.

Construire un « récit écologique et solidaire » constitue un enjeu stratégique, tant pour la valorisation et la fierté interne que pour l'influence dans le débat public. Mais parler des pratiques n'est qu'une première étape en ce sens. Agir n'est pas encore nommer. Trier, réemployer et recycler n'était pas qualifié de démarche écologique lorsque Emmaüs a été créé au milieu du XX^e siècle. Dans une organisation qui s'est fondée sur la mise en œuvre des solidarités, donner une place explicite aux préoccupations écologiques peut faire craindre de se perdre, de diminuer

son efficacité, de s'ajouter encore des obligations sans renforcer son utilité. L'urgence n'est-elle pas l'accueil, un toit, la nourriture, l'accès au médecin, aux cours de langues, à un emploi, des papiers ? L'écologie est entrée dans le quotidien, mais en arrière-plan. Il reste à construire des récits qui reflètent des liens entre solidarités et écologie qui existent déjà et ne demandent qu'à se développer.

Indéniablement, une dynamique est en marche. Elle se nourrit, par exemple, des adhésions de nouvelles associations au mouvement Emmaüs. Celles-ci n'hésitent pas à s'inscrire dans des préoccupations d'écologie solidaire – comme Terre de Milpa, association de maraîchage située à Saint-Didier-au-Mont-d'or, qui se revendique comme écoféministe, Emmaüs le Maquis, qui développe des semences paysannes en Lot-et-Garonne, ou Emmaüs Terre, qui fabrique des matériaux de construction écologiques près de Rennes. Mais elle existe aussi dans les communautés qui sont de longue date dans le mouvement, autour des activités de réemploi et de recyclage, avec la décarbonation de la collecte et du transport des objets, lorsque les vélos-cargos prennent la place des camions diesel. Plus largement, les conventions citoyennes ont aussi montré qu'évoquer la relation à la nature alimentait directement la perspective d'une vie meilleure et plus libre. Avoir la possibilité de profiter d'un espace extérieur, de quelques arbres, d'un jardin, se promener, c'était aussi réduire le sentiment d'enfermement qui menace des publics précaires et exilés.

C'est qu'aujourd'hui, l'écologie solidaire fait partie assez naturellement de la culture associative. Les structures qui s'en revendiquent et adhèrent à Emmaüs sont autant des lieux d'accueil inconditionnel que des chantiers d'insertion classiques,

1. Juliette Garnier, « Shein, géant de la fast fashion, épinglé par un rapport de l'OCDE », *Le Monde*, 29 septembre 2025.

pratiquent l'agroécologie ou l'économie circulaire. La place des enjeux agricoles et nourriciers est ainsi en expansion. Il n'y a qu'un pas pour que l'écologie soit une force qui irrigue l'ensemble d'Emmaüs.

La diversité culturelle au sein d'Emmaüs a également été soulignée comme un défi pour l'application d'éco-

gestes standardisés. Une approche qui ne tiendrait pas compte de cette réalité et qui imposerait une vision « occidentale » de l'écologie serait vouée à l'échec.



Une écologie vue comme un contre-pouvoir

Les conventions citoyennes sont revenues sur le projet de société associé à la transition écologique et sur le rôle des institutions. Comment faire en sorte que l'amélioration des conditions de vie liée à l'écologie bénéficie à tous et non à quelques-uns ? En matière d'accès aux droits en écologie, comme dans le domaine social, il y a souvent un abîme entre les proclamations des pouvoirs publics et la réalité. Le fossé entre un débat public sur l'écologie souvent caricatural et négatif, alors que des pratiques écologiques au quotidien se développent, a été souligné.

C'est vers une écologie alternative aux modèles dominants que se situent les aspirations chez Emmaüs.

Cela correspond à la culture historique de l'organisation, à ses engagements sociaux et migratoires, mais aussi à une tendance plus générale des associations engagées sur l'écologie. Pour les élus aux échelles locale et nationale, c'est une alerte sur la perte de légitimité accélérée des institutions en matière d'ambition écologique. Peut-on imaginer une convergence de ces écologies aujourd'hui opposées ? Cela supposerait que le niveau d'ambition des politiques publiques soit nettement accru.



« *Backlash* écologique », vraiment ?

Ces observations viennent directement relativiser le discours sur le « *backlash* écologique¹ », cette idée selon laquelle les classes populaires seraient par nature hostiles à la transition. Les conventions d'Emmaüs, qui rassemblent des publics en situation de précarité, démontrent le contraire. Loin d'un rejet de principe, on observe un volontarisme pragmatique. Les participants ne s'opposent pas aux objectifs écologiques ; ils questionnent les modalités de leur mise en œuvre et leur compatibilité avec leurs conditions de vie.

Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de décalage entre des textes et des politiques publiques pensés d'en haut et les réalités sociales vécues dans certains territoires. Les politiques sociales et les politiques environnementales restent conçues et appliquées selon des logiques et des calendriers différents, les investissements pour que la transition écologique soit véritablement solidaire ne sont pas une priorité, certains territoires, notamment dans la grande ruralité, sont clairement des oubliés de la transition écologique.

L'observation du terrain montre cependant que, lorsque les actions écologiques sont porteuses de sens, qu'elles apportent un bénéfice tangible (économies, qualité de vie, lien social...) et qu'elles sont menées dans le respect et non dans la culpabilisation, l'adhésion est forte. L'enjeu n'est pas de convaincre de la nécessité de l'écologie, mais de créer les conditions de sa mise en pratique. Pour cela, la nécessité d'un cadre collectif où la dimension solidaire et la dimension écologique sont pensées de pair en amont est incontournable. Qu'il s'agisse de logement, de transports, de liens entre santé et environnement, l'appel aux responsabilités individuelles ne peut se faire sans définir au préalable les conditions concrètes des mécanismes de solidarité.

Le thème du *backlash*, qui a structuré le débat public sur les enjeux écologiques depuis quelques mois, apparaît ainsi moins comme un phénomène social de fond que comme une construction politique, souvent instrumentalisée, pour créer une opposition entre l'écologie et le social et contourner la question fondamentale de la justice.

1. L'expression renvoie à l'idée d'une remise en cause des politiques environnementales pour différentes raisons : rythme des réformes, irréalisme et surtout absence de prise en compte des conséquences sociales, particulièrement en ce qui concerne les classes populaires. Le « *backlash* écologique » a été invoqué à propos de la remise en cause des contraintes sur l'artificialisation des sols, la rénovation thermique des logements ou l'interdiction de certains véhicules dans les métropoles.

Pistes de réflexion

Les conventions citoyennes d'Emmaüs ont donné à voir une écologie solidaire tournée vers les pratiques, à rebours des caricatures d'un débat public qui a ces derniers mois décrit « une écologie contre le peuple ».

Les réflexions qui en découlent portent logiquement sur les conditions d'un renforcement des liens entre démocratie, écologie et solidarités, qu'il s'agisse de mieux structurer les débats sur ces enjeux ou de soutenir concrètement de telles initiatives.

Mettre en place des Tournées de la sobriété solidaire (TSS)

Allons-nous finir ensevelis sous nos déchets ? Sur le modèle des « toxic tours », qui dénoncent l'importance des pollutions des installations industrielles et chimiques et leurs ravages sur la santé publique, pourrait être organisée chaque année, à l'instar Journées du patrimoine, une visite des communautés Emmaüs. Celle-ci dévoilerait les dérives de la société de consommation et permettrait à chacun de mesurer de manière concrète, physique, l'importance des rebuts que nous produisons (textile et autres déchets). Elle permettrait notamment à Emmaüs de donner à son combat contre la *fast fashion* une nouvelle ampleur et d'y associer des acteurs engagés dans chaque territoire.

Questionner systématiquement les affirmations de « *backlash* écologique »

Depuis la montée en puissance des revendications agricoles en Europe à l'automne 2023, l'affirmation

d'un « *backlash* écologique » s'est imposée de plus en plus fortement, sans avoir été réellement contestée. Certes, les conditions d'une bonne articulation entre la justice sociale et les ruptures liées à l'écologie restent à définir, mais décréter un rejet populaire général des enjeux climatiques et de biodiversité et s'en revendiquer pour organiser une régression du droit environnemental nous semble une hérésie. C'est aussi prendre le risque de la paralysie, alors que le temps presse. Il est nécessaire, dans les mois qui viennent, que ces affirmations de « *backlash* écologique » puissent être débattues et questionnées avec des éléments factuels, des enquêtes sociales et journalistiques étayées et des débats politiques contradictoires sortant du champ de la polémique. Il est aussi indispensable que les moyens financiers, humains et juridiques d'une articulation équitable entre enjeux de justice sociale et objectifs écologiques soient mis sur la table de façon très concrète. Cela concerne prioritairement les secteurs de la mobilité, du logement, de l'agriculture et de l'alimentation. Cette approche sectorielle ne saurait se substituer à une réflexion plus générale sur le projet de société que nous voulons.

Généraliser la délibération citoyenne comme outil de pilotage de la transition

L'expérience d'Emmaüs le prouve : le format de la convention citoyenne est un outil convaincant, autant au moins « pour la forme » et l'expérience commune des participants que pour le résultat final. En donnant la parole, en partant du vécu et en co-construisant des initiatives, ce moment permet de lever les résistances, d'adapter les politiques aux réalités du terrain, de créer une dynamique collective et de mettre des mots sur des pratiques.

Organiser de telles délibérations à l'échelle des territoires serait un puissant levier pour accélérer une transition écologique juste et comprise par tous. Les questions qui peuvent être abordées sont nombreuses, du covoiturage et des transports du quotidien aux enjeux d'alimentation durable ou aux adaptations nécessaires aux dérèglements climatiques dans les territoires. La réussite de ces expérimentations tiendra à la clarté du contrat initial. Les suggestions citoyennes devront trouver un débouché, et s'inscrire dans des logiques territoriales et sociales.

Modifier la fabrique des lois écologiques et des dispositifs sociaux pour faire de la transition solidaire une réalité

Comme l'ont montré les travaux du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE), particulièrement son rapport « Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale¹ », les dispositifs d'accélération des transitions écologiques peuvent accroître la vulnérabilité de ceux – les plus précaires – dont l'empreinte carbone est pourtant la plus faible. Il y a urgence à modifier, en amont, la fabrique des politiques publiques pour supprimer cette double peine. Cela suppose un travail commun des ministères en charge des questions sociales et des enjeux écologiques, encore largement à construire. Cela suppose aussi des études d'impact préalables fondées sur des analyses de cas concrètes et territorialisées qui devraient être menées en lien avec les collectivités locales.

Proposer des initiatives pour mieux articuler vie démocratique et écologie

Le succès de la pétition contre la loi Duplomb au cœur de l'été 2025, sans mise en scène particulière a surpris². Il a aussi illustré l'existence de véritables préoccupations écologiques au quotidien en matière de santé. Il a été un rappel à la responsabilité du gouvernement et des parlementaires. Pourtant, cet événement démocratique ne devrait avoir aucune conséquence concrète, ce qui ne pourra qu'accroître le fossé entre les élus et la société.

Proposer des issues positives concrètes à ces mobilisations démocratiques est indispensable, qu'il s'agisse d'une réouverture des débats parlementaires ou d'une facilitation des conditions du référendum d'initiative partagée prévu par la révision constitutionnelle de 2008. Que les parlementaires reprennent le chemin des territoires et trouvent les ressorts d'un dialogue avec les citoyens est indispensable à la mise en œuvre d'une transition écologique et solidaire.

Créer un statut de Laboratoire territorial de la transition juste (LTTJ) pour l'économie sociale et solidaire

L'écologie du quotidien qu'on observe chez Emmaüs, l'écologie « qui se vit », préfigure un modèle de réussite écologique : celui d'une société sobre et solidaire, sobre car solidaire.

Emmaüs et d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont des lieux d'innovation où s'inventent au quotidien des solutions pragmatiques et socialement justes. L'action publique doit identifier,

1. « Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale. L'impact social de l'écologie », CNLE, juin 2024.

2. « La pétition contre la loi Duplomb, d'une ampleur "inédite", sera examinée en commission à l'Assemblée », *Le Monde*, 17 septembre 2025.

reconnaître et soutenir financièrement ces « laboratoires du réel », non pas en leur imposant des cahiers des charges rigides, mais en leur donnant les moyens de systématiser leurs expérimentations. Il est ainsi étonnant que les démarches de sobriété préconisées par les pouvoirs publics avec insistance il y a trois ans au moment du déclenchement de la guerre en Ukraine soient aujourd'hui peu présentes dans le débat public. Imaginer et concrétiser une sobriété au quotidien apparaît indispensable. Formaliser cette reconnaissance permettrait d'assurer un soutien financier pérenne aux structures de l'ESS et aux entreprises d'insertion comme Emmaüs, qui préfigurent un modèle de société sobre car solidaire. Ce statut doit garantir des moyens pour la systématisation des expérimentations, sans imposer de cahiers des charges rigides.

Articuler systématiquement investissements sociaux et écologiques

La rénovation d'un centre d'hébergement, le financement d'un service de location de scooters ou la création d'un jardin d'insertion sont des actions à la fois sociales et écologiques. Les financements publics doivent cesser de fonctionner en silos et intégrer cette logique de « co-bénéfices ». Un euro investi pour l'écologie dans le secteur social est un euro doublement efficace. Plus généralement, définir et mettre en œuvre des politiques publiques qui se fondent d'emblée sur des objectifs sociaux et écologiques est indispensable et devrait être inscrit dans l'organisation administrative de l'État. Cela passe par l'adoption d'une logique de « co-bénéfices » et l'extension du principe de la stratégie d'investissement social (SIS) du CESE au domaine environnemental. Il s'agirait d'imposer une « évaluation systématique des co-bénéfices sociaux et écologiques » pour tout projet d'investissement public au-delà d'un seuil prédéfini. C'est le seul moyen de démanteler le fonctionnement en silos des ministères et d'assurer que les bénéfices de la transition, qu'il s'agisse de l'accès à une alimentation saine ou d'un logement décent, profitent d'abord aux personnes en situation de précarité.





Annexe

Chez Emmaüs, des structures engagées

Depuis soixante-dix ans, le mouvement Emmaüs lutte contre la pauvreté et ses causes. Il œuvre dans les domaines de l'hébergement, l'emploi, l'action sociale et le logement. À travers ses communautés, ses structures d'insertion ou d'hébergement, ses SOS Familles et ses Comités d'amis, Emmaüs accueille, soutient et accompagne sur le terrain des personnes exclues du système : sans-abri, chômeurs de longue durée, familles surendettées, personnes exilées, sortants de prison... En plaçant la solidarité au cœur de son projet social, le mouvement Emmaüs promeut un modèle de société alternatif, où le travail et la vie en communauté permettent de se (re)construire tout en aidant les autres. Il est à la fois une fabrique d'innovations sociales et un front engagé qui milite en faveur d'une société plus juste et plus écologique, notamment grâce à son activité historique de collecte, de réemploi et de revente d'objets.

Emmaüs en chiffres¹ : 300 structures rassemblées autour d'un projet commun, impliquant plus de 38 000 personnes, des compagnes et compagnons, au nombre de 7 000, en passant par les 12 000 salariés (dont la moitié en contrat d'insertion) et avec le soutien de plus de 16 500 bénévoles. L'activité du mouvement Emmaüs a permis en 2024 la collecte de plus 360 000 tonnes d'objets.

Parmi les structures du mouvement Emmaüs, quelques exemples sont significatifs du rôle joué par le mouvement lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre concrètement les solidarités et des pratiques écologiques, de l'économie circulaire au soin à la nature et à l'agroécologie.

Emmaüs Solidarité en Île-de-France et dans le Loir-et-Cher

Fondée en 1954, Emmaüs Solidarité est une association d'hébergement et d'accompagnement social qui joue un rôle crucial dans l'accueil d'urgence et l'insertion des personnes en Île-de-France. À travers 137 structures, ce sont plus de 215 000 personnes

qui ont bénéficié en 2024 d'un accompagnement, d'un repas, d'un geste de la part de ses équipes. Plus de 9 000 personnes ont bénéficié d'un hébergement, dont 25 % d'enfants.

Emmaüs Solidarité constate déjà, au jour le jour, les effets des dérèglements climatiques sur les personnes les plus démunies en France et dans le monde. Ce sujet prend une place grandissante dans ses actions de plaidoyer.

L'association a aussi placé la conciliation des solidarités et de la responsabilité environnementale au cœur de ses objectifs stratégiques pour 2025-2030. En partant du positionnement historique d'Emmaüs sur le réemploi, Emmaüs Solidarité s'est engagé depuis 2020 sur l'autonomie alimentaire en privilégiant la cuisine sur place avec des produits de qualité. L'association produit aussi des biscuits et des confitures.

1. Source : « Rapport d'activité 2024 », Emmaüs, 2024.

En matière de santé et d'environnement, Emmaüs Solidarité participe au projet « Terrains d'avenir », une initiative de sport inclusion sous l'égide de la Fondation olympique pour les réfugiés.

En matière de gestion du bâti, des occupations temporaires et des achats, un processus d'intensification des usages des bâtiments vacants a été systématisé. La même approche s'applique aux projets intercalaires (hébergement d'urgence en mode transitoire).

La troisième convention citoyenne d'Emmaüs France s'est déroulée en mai 2025, à la Maison des réfugiés dans le 19^e arrondissement de Paris, gérée conjointement par Emmaüs Solidarité et l'association Singa.

Espaces à Chaville dans les Hauts-de-Seine (92)

L'association Espaces, spécialiste de l'insertion par l'écologie urbaine depuis 1994, est membre d'Emmaüs depuis 2020. Sa mission est de créer de l'emploi dans les métiers de la transition écologique pour les personnes éloignées de l'emploi, dans le cadre d'ateliers ou de chantiers d'insertion. Elle met spécialement l'accent sur les qualifications et la montée en compétences dans le secteur de la biodiversité et de la ressource en eau. À l'origine, le travail de l'association s'est, en effet, déployé autour de la renaturation des berges de la Seine.

L'association Espaces gère 60 hectares de terrains en gestion écologique, accompagne 500 personnes par an et regroupe 200 bénévoles. Elle lie étroitement accompagnement vers l'emploi, action pour l'environnement et sensibilisation à la biodiversité du grand public en ouvrant ses lieux et en organisant des événements et des déplacements (rando de l'inf'Eau, par exemple). Cette ouverture sur l'extérieur a toujours été la marque de fabrique de l'association. Espaces représente un véritable écosystème avec plus de 100 partenariats privés et institutionnels (collectivités locales comme les villes de Chaville, d'Antony, de Paris, SNCF, RATP, Agence de l'eau Seine Normandie, Région Île-de-France...).

L'association a créé une ressourcerie solidaire. En 2024, elle a ouvert deux restaurants solidaires à Chaville et au parc de Saint-Cloud.

Les Ateliers du Bocage au Pin dans les Deux-Sèvres (79)

C'est aux Ateliers du Bocage que s'est déroulée la première convention citoyenne d'Emmaüs France en octobre 2024.

Les Ateliers du Bocage ont été créés en 1992 dans le bocage bressuirais, un territoire rural avec une forte tradition industrielle, autour de deux activités : la fabrication de palettes en bois et l'entretien d'espaces naturels. Aujourd'hui, cette coopérative solidaire s'est diversifiée, ajoutant à ses activités historiques la collecte et la revalorisation en informatique et téléphonie, en cartouches d'encre, celle des invendus non alimentaires, ou des livres de seconde main. Les Ateliers emploient 200 salariés – dont 88 en insertion et 11 en poste adapté. Leur rayonnement est à la fois local et national. Le développement des filières de réemploi offre à la coopérative de vraies perspectives (vélos électriques, électroménager...).

En 2024, plus de 58 000 équipements numériques ont été remis en circulation grâce aux activités de reconditionnement, soit 1 800 tonnes de CO₂ évitées. Les Ateliers ont aussi développé la « cannibalisation », c'est-à-dire la récupération des pièces détachées sur des appareils hors d'usage pour les utiliser pour la réparation. 20 000 palettes ont été remises en circulation dans le cadre d'un processus de responsabilité élargie du producteur (REP). L'extension à la filière livres a aussi permis de sauver 55 tonnes d'ouvrages du recyclage pour leur donner une seconde vie.

Ce sont aussi des contributions à la restauration de la biodiversité *via* l'équipe espaces verts des Ateliers – la Vallée du pressoir est devenue réserve naturelle régionale en 2025.

En tant que coopérative d'insertion, les Ateliers associent étroitement les transitions sociales et écologiques. Un service de covoiturage a été mis en

place pour permettre aux salariés en insertion, sur ce territoire étendu avec des transports en commun limités, de rejoindre leur lieu de travail. En 2024, 75 salariés ont été accompagnés sur des métiers diversifiés avec l'objectif de monter en compétences et de trouver un emploi stable. Les Ateliers ont aussi rejoint l'expérimentation nationale « Premières heures en chantier rural », un dispositif progressif qui permet de remobiliser vers l'emploi des personnes en grande exclusion.

La position nationale qu'occupent aujourd'hui les Ateliers du Bocage à travers notamment des partenariats avec des entreprises importantes (Orange, éco-organismes) et des acteurs publics locaux et nationaux (Ademe, Région Nouvelle-Aquitaine...) leur permet de jouer un rôle informé dans le débat public pour défendre la consommation responsable (prises de position au moment du Black Friday, par exemple).

Emmaüs Terre à Chevaigné, à côté de Rennes (35)

Emmaüs Terre est une communauté spécialisée dans la construction durable. Elle accueille de manière inconditionnelle des personnes en situation de précarité. L'activité a été lancée en 2021, et le groupe a rejoint Emmaüs en 2024. Aujourd'hui, 9 compagnons sont accueillis par la communauté, qui compte 5 salariés.

La communauté a développé deux activités économiques : d'abord la Briqueterie solidaire, qui fabrique des matériaux de construction en terre crue, pour le bâti traditionnel du territoire armoricain. Le projet monté après des réflexions communes avec des acteurs locaux engagés a rencontré rapidement les attentes de maîtres d'œuvre dans le territoire. La fabrication est peu mécanisée pour favoriser la création d'emplois et diminuer le recours aux énergies fossiles. S'y ajoute la Bricole solidaire, une recyclerie de matériaux de construction. La Bricole offre aussi des prestations de déconstruction, de manutention et de bricolage.

La communauté prévoit de développer des ateliers de bricolage et de réparation et de progresser sur la mixité en accueillant des compagnes.

L'Atelier Emmaüs à Lyon (69)

L'Atelier Emmaüs est une menuiserie-école au service de l'inclusion et de l'environnement. L'Atelier se donne une double mission : la transmission de savoir-faire artisanaux pour des personnes éloignées de l'emploi et la valorisation de matériaux de récupération.

L'Atelier initie des personnes aux parcours souvent fragilisés – des jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance, des jeunes en travail d'intérêt général (TIG), des réfugiés – aux métiers de l'ébénisterie et de la menuiserie, aux côtés d'encadrants professionnels sur des formations de trente jours. La structure est spécialisée dans la fabrication de meubles sur-mesure en bois recyclé et propose des aménagements pour bureaux ou commerces, ou des éléments de scénographie événementielle. Pour se fournir, l'Atelier a noué un partenariat avec une association spécialisée dans la récupération de matériaux de construction sur de gros chantiers, Mineka.

L'Atelier a présenté sa première collection d'objets design en 2020 et organise également des chantiers participatifs et de sensibilisation des habitants des parcs de logement de la Métropole de Lyon. Le meuble « Henri », conçu par la designeuse Lisa Lejeune à partir d'anciens bureaux d'écoliers, a fait son entrée au Mobilier national en 2021.

Emmaüs Mundo à Bischheim (67)

Créé il y a vingt-cinq ans, Emmaüs Mundo porte une grande diversité de projets autour de sa fonction de chantier d'insertion avec une ouverture sur le bassin de vie de son territoire : recyclerie coopérative et solidaire et ferme urbaine, toutes deux situées à Bischheim, ferme éco-solidaire à Bénerville dans la vallée de la Bruche, ou encore ateliers en milieu

carcéral : réparation de vélos (12 salariés recrutés et ayant travaillé en 2024) et menuiserie (20 embauches, 29 salariés ayant travaillé pendant l'année 2024).

La recyclerie coopérative et solidaire est un lieu dédié à la solidarité, au réemploi (2 255 tonnes d'objets collectés, 52 % réemployés et 43 % recyclés), à l'entraide et à différentes activités de partage et de sensibilisation à l'écologie solidaire ; un restaurant sert 70 repas par jour. Dans ce cadre ont été organisées, en 2021-2022, des manifestations rassemblant chercheurs, acteurs de terrain et habitants, pour préfigurer une université citoyenne de la transition écologique et solidaire.

Dernière-née, en 2024, une ferme urbaine développe un jardin à dimension sociale et nourricière, avec des techniques de culture respectueuses de l'environnement. Elle fournit l'épicerie sociale du secteur avec des légumes et des fruits, à destination des personnes défavorisées, et crée de l'emploi pour des personnes éloignées du marché de travail.

Emmaüs Mundo assure des actions de sensibilisation en milieu scolaire sur la protection de l'environnement, le réemploi, l'insertion et les discriminations. Plusieurs outils pédagogiques ont été créés. Ces interventions sont différentes selon les âges – de 6 à 18 ans. En 2024, il y a eu 110 interventions pour 2 552 enfants.

Emmaüs Chambéry (73)

Emmaüs Chambéry est composé de trois associations : Emmaüs vêtements Chambéry, la Communauté Emmaüs et SOS Familles. La communauté accueille une soixantaine de compagnes et compagnons.

Dès les années 1970, auprès du père Eugène, prêtre à Chambéry, l'accueil des personnes vulnérables s'est organisé autour de la construction de bâtiments sur des délaissés d'autoroute. Avec la création de la communauté, les premiers compagnons ont été accueillis en 1981.

Emmaüs vêtements a été créée en 1985, en collaboration avec le Secours catholique ; aujourd'hui, cinq

boutiques existent en Savoie. En 2012, cette démarche a été complétée par la création d'une structure SOS familles, qui accompagne les familles surendettées, en leur faisant des avances sans frais et en les aidant à gérer leur budget. Enfin, la brocante et le mobilier étant des piliers de l'activité d'Emmaüs, la communauté a initié la création d'une déchetterie dans les années 1980. La communauté s'est aussi engagée auprès d'Emmaüs International. Elle participe notamment au soutien d'initiatives à Haïti et au Bénin.

Depuis sa création, Emmaüs Chambéry revendique un modèle alternatif social et économique, centré sur l'humain et non le profit, et sur la solidarité et non l'individualisme. Il s'agit de « s'opposer à une société sans conscience qui consomme à outrance, qui marginalise et exclut, qui fait de la diversité un adversaire et qui brûle la planète sans égard et sans honte ».

Le Relais Val-de-Seine (78)

Implanté depuis 1994 à Chanteloup-les-Vignes, le Relais Val-de-Seine emploie 170 salariés, dont 100 en insertion. C'est une entreprise d'insertion agréée par l'État, dont le but est de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de réintégrer le monde du travail, grâce à un accompagnement dédié et à travers une activité de collecte, tri et revente d'articles de prêt-à-porter usagés et de chaussures. Le volume collecté se situe autour de 6 000 tonnes de textile chaque année, dans plus de 1 000 points de collecte. Un travail important a été fait sur la qualité des process, la capacité de tri, de collecte et de production, ce qui a conduit à une augmentation des ventes, et à l'ouverture de nouvelles friperies.

Une partie est revendue au sein des 11 boutiques que compte l'entreprise dans les Yvelines, le Val-d'Oise et les 15^e et 20^e arrondissements de Paris, et en ligne avec Label Emmaüs. Le Relais a également développé sa propre marque d'*upcycling*, R/*upcycling*, dont l'offre s'adresse aux professionnels et aux particuliers. Depuis trois ans, la création de cette marque mobilise une dizaine de salariés, dans les ateliers de Chanteloup-les-Vignes, dont la moitié

sont des couturiers et couturières en insertion. Les matières recyclées étant plus chères que les neuves, les pièces produites peuvent atteindre une centaine d'euros.

Le Relais intervient sur un territoire qui s'étend de Poissy à Mantes-la-Jolie, où vivent 80 % des bénéficiaires du RSA des Yvelines. Il travaille avec la ville de Chanteloup-les-Vignes, la communauté de Grand Paris Seine et Oise, le Secours catholique et la Croix-Rouge, des associations et entreprises d'insertion, comme Défi services, EBS Espérance ou Interinser 78, et les communautés Emmaüs environnantes (Bougi-val, Dennemont et Bernes-sur-Oise). Comme le résume sa directrice, Émilie Morand, « 40 nationalités différentes se retrouvent autour du projet commun porté par Le Relais. On travaille à faire entreprise avec toutes ces différences ».

Emmaüs Pamiers dans l'Ariège (09)

La communauté d'Emmaüs Pamiers accueille 36 compagnes et compagnons et propose un lieu de vie, un bric-à-brac et une ferme maraîchère inspirée de la permaculture. S'y ajoutent des ruches et la transformation des produits (confitures, miel, jus).

L'activité a démarré en 2015. Le maraîchage se déroule sur une surface de 6 000 m², les produits sont labellisés bio, les débouchés sont la cuisine communautaire, des associations d'aide alimentaire (Restos du cœur, Secours populaire...), la restauration collective, une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) solidaire, des restaurants. La communauté prévoit de mettre en place un poulailler et d'augmenter les surfaces cultivées par l'acquisition de terrains.

Emmaüs Pamiers a développé un partenariat avec le lycée agricole local et bénéficie d'une forte reconnaissance des collectivités, à travers le Projet alimentaire territorial (PAT), le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) et la mairie de Pamiers. Il existe de longue date une véritable interaction entre la communauté et des personnes engagées localement sur les enjeux sociaux et écologiques, notamment des enseignants du lycée agricole. La communauté prévoit notam-

ment le développement de jardins pédagogiques dans le centre-ville de Pamiers.

Emmaüs Roya à Breil-sur-Roya (06)

Située en montagne, à côté de la frontière franco-italienne, Emmaüs Roya est la première communauté 100 % paysanne en France. Elle accueille 9 compagnons, avec une équipe de 2 salariés et de 30 à 40 bénévoles.

Créée en 2019, la communauté cultive deux hectares – un hectare en maraîchage (label bio) et une olive-raie (700 arbres). Elle dispose aussi de trois poulaillers (1 000 poules pondeuses).

Le travail est très peu mécanisé. Les débouchés sont la vente directe des fruits et légumes, de bocaux fabriqués dans l'atelier de transformation en cuisine et des œufs, la livraison directe, en magasin bio et des paniers Amap. À l'été 2025, un restaurant solidaire a ouvert et a connu immédiatement un succès local.

Le choix d'être une communauté 100 % paysanne donne aux personnes accueillies un fort sentiment de valorisation et d'appartenance. Plusieurs enfants sont présents à Emmaüs Roya. Malgré un contexte local parfois difficile à l'origine, la reconnaissance et l'insertion de la structure progressent.

Terre de Milpa à Saint Didier-au-Mont-d'Or (69)

C'est à Terre de Milpa que s'est déroulée la deuxième convention citoyenne d'Emmaüs France en février 2025.

Cette ferme d'insertion a mis en place une activité agroécologique, destinée en priorité à l'accueil des femmes. Elle est aussi un lieu de sensibilisation autour de l'alimentation durable, avec l'animation d'ateliers cuisine et d'un jardin pédagogique. Elle emploie 12 salariés en insertion, 6 salariés permanents et une trentaine de bénévoles.

L'activité a démarré en 2022. Elle porte sur le maraîchage (1 hectare) et l'arboriculture fruitière (2 hectares de vergers). Les terres sont louées à un syndicat mixte et à la mairie de Collonges-au-Mont-d'Or. Le travail est très peu mécanisé. La communauté produit 110 paniers de légumes par semaine, dont un tiers sont solidaires. Elle vend aux petites épiceries locales, aux cantines scolaires et à la Croix-Rouge.

Terre de Milpa souhaite stabiliser son maraîchage pour augmenter la rentabilité des terres cultivées et porte un projet d'essaimage « Des femmes et des fermes », avec l'objectif de créer un réseau de fermes solidaires qui hébergerait des femmes.

La ferme de Moyembrie, à Coucy-le-Château-Auffrique dans l'Aisne (02)

Créé en 1990, cet établissement accueille des hommes, sous écrou, qui bénéficient d'un aménagement de leur peine en « placement extérieur » (un aménagement de peine en « milieu fermé », par opposition à une liberté conditionnelle où l'on se déplace sans contrainte) en moyenne pour neuf mois. La ferme travaille avec les établissements pénitentiaires proches : le centre pénitentiaire de Laon (Aisne) et le centre pénitentiaire de Liancourt (Oise). Les détenus concernés sont des personnes qui terminent de longues peines, ont besoin d'un sas avant de sortir et sont souvent en situation d'isolement social. Le processus d'arrivée à la ferme est très encadré par le code de procédure pénale : examen des demandes, approbation par un juge, période d'essai.

Les activités de la ferme sont le maraîchage biologique, l'élevage (chèvres et poules pondeuses) et la fabrication de fromages. Les salariés travaillent, sous la responsabilité d'un encadrant technique. Par ailleurs, ils sont soutenus dans leur démarche de réinsertion par une intervenante sociale.

La ferme de Moyembrie est reconnue structure d'insertion par l'activité économique. Elle accueille chaque année une cinquantaine de personnes en placement extérieur, quels que soient la durée et le motif de l'incarcération. Les résidents sont embauchés en contrat d'insertion de vingt heures hebdomadaires. Les produits de la ferme sont commercialisés à travers cinq Amap, dont une à Montreuil, en région parisienne, au siège d'Emmaüs France. La démarche est professionnelle et les enjeux économiques réels. La ferme fournit 140 paniers de légumes par semaine toute l'année.

Depuis 2016, un essaimage du modèle de Moyembrie a été organisé par Emmaüs en partenariat avec l'État. Aujourd'hui, les fermes sont au nombre de cinq : à la ferme de Moyembrie s'ajoutent celles de Ker Madeleine en Loire-Atlantique, de Baudonne dans les Landes (accueil de femmes), de Lespinassière dans l'Aude et de Maisoncelle dans la Vienne. Devraient s'y adjoindre Saulxures dans le Bas-Rhin, Cavaillon dans le Vaucluse et Ciry-le-Noble en Saône-et-Loire. Le but est de proposer des places dans chacune des grandes régions inter-pénitentiaires. Ce développement rencontre néanmoins des limites : aujourd'hui, le placement extérieur ne concerne que 4 % des aménagements et l'équilibre financier des fermes reste précaire.



Table des matières

01	Synthèse
04	Introduction
05	Le processus des conventions citoyennes chez Emmaüs France
07	L'émergence d'une écologie qui ne se nomme pas comme telle : la pratique avant le verbe
08	Une écologie solidaire fondée sur les réalités vécues et les capacités d'adaptation
09	De la pratique au projet : la nécessité d'un cadre
10	Construire des récits
12	Une écologie vue comme un contre-pouvoir
13	« <i>Backlash</i> écologique », vraiment ?
14	Pistes de réflexion
19	Annexe Chez Emmaüs, des structures engagées

POUR FAIRE VIVRE LE DÉBAT,

SOUTENEZ-NOUS !

Pour poursuivre ses missions d'intérêt général, la Fondation Jean-Jaurès a besoin de votre soutien.

Reconnue d'utilité publique depuis sa création en 1992, elle peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Les dons des particuliers bénéficient d'une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable, ou de 75 % de vos dons versés au titre de l'IFI dans la limite de 50 000 euros (les dépassements de ces seuils sont reportables sur cinq ans).

Par exemple, un don de 100 € revient à 34 € pour un particulier imposable.

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Les dons des personnes morales de droit privé assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % pris dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (les dépassements de ces seuils sont reportables sur cinq ans).

Dans le cas d'un don de 10 000 €, vous pourrez déduire 6 000 € d'impôt, votre participation aura effectivement coûté 4 000 € à votre entreprise.

COMMENT FAIRE UN LEGS ?

Avec la disposition testamentaire du legs, vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine à la Fondation Jean-Jaurès.

Il faut rédiger un testament et le faire authentifier par un notaire. Tout ou partie des biens peuvent être légués, quels qu'ils soient (somme d'argent, titres, œuvres d'art, immeubles...). Il faut respecter la règle de la quotité disponible s'il y a des héritiers, ou, à défaut d'enfants, le conjoint a une réserve d'un quart du patrimoine ; si ce n'est pas le cas, les biens peuvent être légués en totalité.

Contact : **Laurent Cohen**, + 33 (0)1 40 23 24 19 / dons@jean-jaures.org

BULLETIN DE SOUTIEN



Mon soutien à la Fondation Jean-Jaurès

- | | | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|--|------------------------------------|
| ☐ 20 euros | ☐ 50 euros | ☐ 100 euros | ☐ 200 euros |
| ☐ 500 euros | ☐ 1 000 euros | ☐ Autre montant _____ euros | |

Je choisis de faire un don :

- ☐ à titre personnel
- ☐ au titre de la société suivante :

Destinataire du reçu fiscal : _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

- ☐ Par chèque, à l'ordre de la **Fondation Jean-Jaurès**
À renvoyer à : Fondation Jean-Jaurès, 12 Cité Malesherbes, 75009 Paris

- ☐ Par virement bancaire, daté du : _____
au profit du compte Fondation Jean-Jaurès
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0154 2120
862 BIC : CCOPFRPPXXX

- ☐ Sur HelloAsso



LUTTER ENSEMBLE CONTRE L'EXCLUSION ET POUR LA DIGNITÉ PARTOUT EN FRANCE

Le Mouvement Emmaüs France représente aujourd'hui un réseau de 303 structures qui interviennent dans les domaines de l'action sociale, de l'insertion, de l'hébergement et du logement... soit plus de 38 000 acteurs ancrés localement sur l'ensemble du territoire national.

LES STRUCTURES DU MOUVEMENT EMMAÜS



303 structures
EN 2025 DONT :

125
communautés

51 structures
d'insertion
par l'activité
économique

20 structures
d'action sociale
et logement

43 comités d'Amis

1 site de vente
en ligne

1 association
de communautés
Emmaüs

1 structure
immobilière nationale

61 SOS
Familles Emmaüs

LES ACTEURS DU MOUVEMENT EMMAÜS



Au sein d'Emmaüs, une place est faite à chacun, dans un objectif de solidarité active : les personnes accueillies deviennent à leur tour des soutiens pour d'autres.

38 000 acteurs dont :

16 500
bénévoles, dont
62 % de femmes

7 000
compagnes
et compagnons

11 700 salariés,
dont **5 500** en insertion

1 740 jeunes
investis dans
le Mouvement
(stage, service civique, service
national universel et chantiers d'été)

LES ACTIONS ÉCOLOGIQUES



Le Mouvement Emmaüs est aujourd'hui un acteur majeur de l'innovation et du développement d'activités au service d'un modèle de société véritablement écologique et solidaire.

1^{er} acteur de la
collecte de produits
de seconde main

44
groupes Emmaüs
portant 60 initiatives
agricoles et/ou
alimentaires

362 625
tonnes de déchets
collectés par an,
dont 90 % ont
été réemployées
ou recyclées
notamment par les
500 points de vente
Emmaüs

LES ACTIONS SOCIALES



Pour Emmaüs, accueillir une personne en difficulté, c'est lui permettre de prendre sa vie en main et de retrouver une place dans la société.

39 500 locataires
du parc social

6 700 personnes
hébergées

1 400 personnes
en pensions de famille
ou en résidences sociales

318 familles accueillies
en communauté
et **420** enfants qui
y grandissent

1 200 personnes
sous main de
justice accueillies et
accompagnées

**POUR AGIR
AVEC EMMAÜS**

emmaus-france.org/sengager



**EMMAÜS
NE PAS SUBIR
TOUJOURS AGIR**

NOUS SOUTENIR



Créée en 2013, **La Fabrique Ecologique**, fondation pluraliste de l'écologie, est un think-tank qui a pour objectif d'accélérer la transition écologique, via une réflexion collective et des propositions concrètes, avec une démarche de co-construction citoyenne. Elle s'adresse aux décideurs publics comme aux citoyens, et cherche à faire dialoguer les différents acteurs, pour une transition écologique et sociale.

Nous avons besoin de votre soutien. La Fabrique Ecologique est actuellement financée par du mécénat privé, en toute transparence et en s'appuyant sur une charte éthique. Votre soutien nous permet d'élaborer et de diffuser nos travaux et de leur donner des débouchés dans les territoires dans un esprit de justice sociale.

PARTICULIERS

La Fabrique Ecologique étant reconnue d'intérêt général, le don permet une réduction d'impôt égale à 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera fourni. (Article 200 du Code Général des Impôts)

SUR NOTRE SITE



lafabriqueecologique.fr/nous-soutenir

PAR CHÈQUE

Je souhaite apporter mon soutien à La Fabrique Ecologique.

Je fais un don de (cocher la case ou indiquer le montant si autre) :

- | | | | |
|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| ☐ 20 euros | ☐ 30 euros | ☐ 50 euros | ☐ 70 euros |
| ☐ 100 euros | ☐ 120 euros | ☐ Autre : | euros |

L'EQUIPE ET LE BUREAU



Lucile Schmid,
présidente



Damien Borot



Shiraz Moret-Bailly



Raphaël Ventre



Géraud Guibert,
président d'honneur



Pauline Bureau



Denis Pingaud
le bureau



Pierre Victoria

l'équipe



Mathilde Boitias, Carlos Fernandez, Philippine Verzat, Arthur Zarrouki, Alice Jeong

Chèque à l'ordre de La Fabrique Ecologique

Bulletin et chèque à envoyer au :

150 - 154 rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris

Nom* : _____ Prénom* : _____

Adresse* : _____

Ville* : _____ Code postal* : _____

Email* : _____

Téléphone : _____

** Champs obligatoires pour le reçu fiscal*

ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, COLLECTIVITES

Devenez partenaire ou adhérent de La Fabrique Ecologique afin de contribuer aux changements écologiques et sociaux que notre époque demande ! Tout partenariat s'inscrit dans le cadre de la Charte Ethique et de Conformité de l'association. Elle garantit l'indépendance intellectuelle et la liberté d'action de La Fabrique Ecologique, indispensables aux missions de La Fabrique Ecologique. **Contactez-nous directement !**



Mathilde Boitias

Directrice de La Fabrique Ecologique
mathilde.boitias@lafabriqueecologique.fr

Reconnue d'utilité publique dès sa création, la Fondation Jean-Jaurès est la première des fondations politiques françaises. Elle est présidée par **Jean-Marc Ayrault**.

Indépendante, européenne et sociale-démocrate, elle se veut depuis plus de trente ans un lieu de réflexion, de dialogue et d'anticipation.

La collection des « Rapports », dirigée par **Laurent Cohen** et **Jérémie Peltier**, répond à l'ambition de faire naître analyses pertinentes et propositions audacieuses, mais aussi de mettre cette production intellectuelle et politique au service de tous.

© Éditions Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes - 75009 Paris

www.jean-jaures.org

Derniers rapports et études :

10_2025 : Avec l'Afrique, un nouveau modèle de coopération au développement
Pierre Jacquemot

10_2025 : Voyage à travers le sens : anatomie du sens au travail
Romain Bendavid

10_2025 : Budget 2026 : un autre chemin est possible
Observatoire de l'économie, Simon-Pierre Sengayrac

09_2025 : Des écrans et des craintes ? À la rencontre de trente Français pour parler tech
François Backman, Marie-Virginie Klein

09_2025 : Droit à l'avortement en Amériques. Résistances, régulations et perspectives politiques
Maya Laurens (coord.)

09_2025 : La roue de la fortune. Constitution et transmission des patrimoines
dans la France contemporaine
Jérôme Fourquet, Marie Gariazzo, Sylvain Manternach

08_2025 : Le vote pour tous. Comment mobiliser la société pour défendre une démocratie
plus inclusive
Dorian Dreuil, Clémence Pène (coord.)

07_2025 : Brutalité : code source de notre époque
Lennie Stern

07_2025 : Le service public à l'épreuve de l'intelligence artificielle
Émilie Agnoux, Johan Theuret (coord.)

06_2025 : La « troisième gauche ». Enquête sur le tournant post-sociétal de la gauche européenne
Renaud Large (coord.)

06_2025 : Employés à domicile : connaître et reconnaître
Agathe Cagé, Serge Da Mariana, Édouard Lecerf, Leïla Hicheur

-  fondationjeanjaures
-  @j_jaures
-  fondation-jean-jaures
-  www.youtube.com/c/FondationJeanJaures
-  fondationjeanjaures
-  fondationjeanjaures
-  [fondationjjaures.bsky.social](https://bsky.app/profile/fondationjjaures.bsky.social)
-  bit.ly/4g6UANC

4 euros

Abonnez-vous !



www.jean-jaures.org

Fondation
Jean Jaurès
ÉDITIONS